

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 3 mai 1989

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'INDUSTRIE AÉROSPATIALE

LES MISES À PIED CHEZ DE HAVILLAND—LA POURSUITE
INTENTÉE PAR BOEING

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, la société de Havilland, fabricant des ADAC à Downsview dans ma circonscription, vient d'annoncer le renvoi de 700 employés. C'est notre principal employeur, un des géants de l'industrie aérospatiale canadienne.

La direction prétend que ces emplois vont disparaître par l'érosion normale de son effectif, mais la section locale 112 des Travailleurs canadiens de l'automobile m'a dit que c'est impossible.

Le gouvernement ayant vendu la société à Boeing de Seattle, il ne peut pas faire grand-chose pour les travailleurs canadiens. Je demande au gouvernement d'examiner les circonstances entourant ces mises à pied—la décision a sans doute été prise à Seattle—afin de protéger ces emplois et d'aider les travailleurs touchés.

Nous avons aussi appris que Boeing a intenté une poursuite de 110 millions de dollars parce que, lors de la vente, le gouvernement du premier ministre (M. Mulroney) a fait de fausses déclarations au sujet de la sécurité et des conditions hygiéniques. Si Boeing gagne sa cause, elle aura acquis de Havilland pour rien, aux frais des contribuables canadiens, puisque le prix de vente était de 90 millions de dollars.

Comme tous les travailleurs de l'usine, le gouvernement aurait du savoir que la sécurité et les conditions hygiéniques laissaient énormément à désirer et il doit en porter tout le blâme.

LE BUDGET

LES DISPOSITIONS FISCALES ET LA GARDE D'ENFANTS

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, je tiens à attirer l'attention du ministre des Finances (M. Wilson) et de la Chambre sur l'injustice criante du budget pour une femme de ma circonscription de Mission—Coquitlam qui travaille et qui élève seule ses enfants; en effet, le budget comporte des dispositions fiscales injustes et ne prévoit rien dans le domaine de la garde d'enfants.

Cette femme gagne 1 400\$ par mois alors qu'il lui faut plus de 2 100\$ pour vivre. Elle touche 65\$ par mois en allocations familiales et une pension alimentaire de 400\$ pour les enfants. Il lui manque toujours 200\$ à la fin du mois. Ce qui lui coûte le plus cher, c'est de faire garder ses enfants pendant qu'elle travaille, soit 850\$ par mois.

Comment le gouvernement peut-il prétendre que ses dispositions budgétaires en matière d'impôt et de garde d'enfants sont justes pour cette femme et pour des milliers d'autres comme elle qui subissent l'inéquité de la Loi de l'impôt sur le revenu et du renvoi à plus tard de la mise en oeuvre d'un programme de garderies. Cette femme ne demande pas la charité. Elle exige un traitement équitable.

J'exhorte le gouvernement à corriger immédiatement cette injustice. Je le prie de rendre le régime fiscal vraiment juste et de reconnaître que les travailleurs de notre pays sont obligés de s'endetter à cause de la politique fiscale du gouvernement et de sa politique en matière de garde d'enfants.

* * *

[Français]

LE SOCIALISME

LA PRIVATISATION

M. Guy St-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, alors que les gouvernements provincial et fédéral vendent leurs entreprises au secteur privé, au grand désespoir des socialistes, voilà que les pays communistes font la même chose. Chez eux, c'est encore pire, monsieur le Président. Ils veulent vendre aux étrangers. Les Hongrois viennent d'offrir aux Allemands 53 compagnies, dont de grandes aciéries. Ces derniers exigent des garanties car,